

Compte-rendu de

L'atelier participatif

#7

16 février 2024



1. | INTRODUCTION DE L'ATELIER, RAPPEL DU CONTEXTE ET RECAPITULATIF DES ACTIONS MENEES

Cette rencontre fait suite aux six premiers ateliers du Conseil Écologique Local à l'initiative de la ville de Villeneuve d'Ascq. Ce sixième atelier a été organisé le 16 février 2024 de 18h30 à 21h00 à l'Hôtel de Ville de Villeneuve d'Ascq. Il avait pour objectifs de :

- Présenter le règlement intérieur finalisé
- Rappeler le contexte de travail du CEL et de sa mise en place, de l'intervention de la Boutique des Sciences
- Travailler sur la charte du Conseil Ecologique Local à partir de ce qui a été produit par le groupe Education Populaire
- Compléter les groupes et les référents de chaque famille thématiques
- Echanger entre les familles thématiques et les services sur des questionnements et des pistes de travail

Cette rencontre a été coanimée par François Lacroix du service développement durable de la commune et Bertrand Bocquet, et Thomas Cazin de la Boutique des Sciences de l'Université de Lille.

Bertrand Bocquet a pu brièvement faire un rappel de la démarche de construction du Conseil Ecologique Local ainsi que du contexte d'intervention de la Boutique des Sciences en réponse à la demande des collectivités sur leur besoin de recherche dans le contexte du programme Recherche Participative pour la Transition Ecologique et Solidaire soutenu par l'ADEME.

Il a ensuite retracé les 6 ateliers précédents ayant eu deux objectifs distincts. Le premier objectif était de construire des familles thématiques, de poser des questions de recherche en rapport avec leurs sujets, de prioriser une de ces questions afin de réaliser un stage de recherche de M2 sur le sujet. Le second était de co-construire le Conseil Ecologique Local, sa gouvernance, son fonctionnement, son rapport aux institutions, son règlement intérieur, sa charte.

Concernant le premier objectif Bertrand Bocquet a présenté la question de recherche de la famille « Ville Nature & Nourricière » portant sur l'étude des besoins de distributions alimentaires pour une consommation locale de la production agricole de la ville. Pour effectuer ce travail, un étudiant de M2 Economie & Management public, Alban Gathelier a été recruté et effectuera un stage de 6 mois auprès du service développement durable de la ville et des membres du groupe thématique sur cette question.

Il a également été présenté le projet concernant la qualité de l'air, porté par la ville. La Boutique des Sciences a mis en lien la commune avec Suzanne Crumeyrolle, enseignante-chercheuse au sein du Laboratoire d'Optique Atmosphérique, afin de travailler sur un projet de captation et d'analyses de données sur la qualité de l'air dans les écoles de la ville.

Il a été rappelé le travail effectué par d'autres groupes tel que Education Populaire qui, par l'intermédiaire de la Boutique des Sciences, vont se former à la fresque du climat afin d'être en capacité de pouvoir se servir de cet outil auprès du public.

Enfin, Bertrand Bocquet a expliqué que l'accompagnement d'une année de la Boutique des Sciences de l'Université de Lille se terminait avec la fin, lors de cet atelier, de la structuration du CEL. Mais il a aussi explicité que la commune et la Boutique des Sciences travaillaient à l'établissement d'une convention pour pérenniser l'intervention, l'animation et le travail d'accompagnement du CEL par la Boutique.

Pour finir, Thomas Cazin a présenté le contenu du règlement intérieur finalisé distribué sous la forme d'un schéma auprès des participant.es de l'atelier (voir ci-dessous). Il y rappelle le contexte de création de ce règlement et les points durs sur lesquels les participant.es ont dû trancher et faire consensus. Le règlement intérieur reste un outil adaptable et pourra être révisé au cours du temps en fonction des besoins.



Schéma du règlement intérieur du Conseil Ecologique Local de Villeneuve-d'Ascq

L'atelier s'est déroulé en deux temps, le premier temps a été un temps de travail sur la charte du Conseil Ecologique Local en se basant sur le travail préalable réalisé par les membres du groupe éducation populaire.

Le second temps était consacré à la finalisation des groupes de travail, aux échanges entre les groupes de travail et les agents des services de la commune présents. Le but étant d'être prospectif et de proposer des actions à venir, à lever des enjeux et à préparer le prochain CEL.

2. | PREMIER TEMPS TRAVAIL SUR LA CHARTE DU CEL

En se basant sur le travail de charte réalisé par le groupe Education Populaire, l'objectif de cet atelier était de permettre à chaque participant.e de prendre connaissance du contenu de la charte et d'y faire un apport, une modification, un ajout.

Pour cela les personnes présentes ont été divisées en trois tables (une table par partie de la charte) sous un modèle « Carrousel Romain ». A chaque nouvelle itération le rédacteur et le présentateur de la partie de la charte passe d'une table à la suivante jusqu'à ce que chaque groupe ait pu contribuer à chaque partie.

1ERE PARTIE : LE PREAMBULE

A partir du texte proposé par les membres du groupe Education Populaire, un travail sur la première partie de la charte portant sur son préambule a été réalisé par les participant.es à cet atelier.

L'objectif était de compléter ou d'amender cette proposition initiale. Ainsi a été abordé le cadre dans lequel s'inscrit le Conseil Ecologique Local mais aussi les objectifs qui lui sont propres.

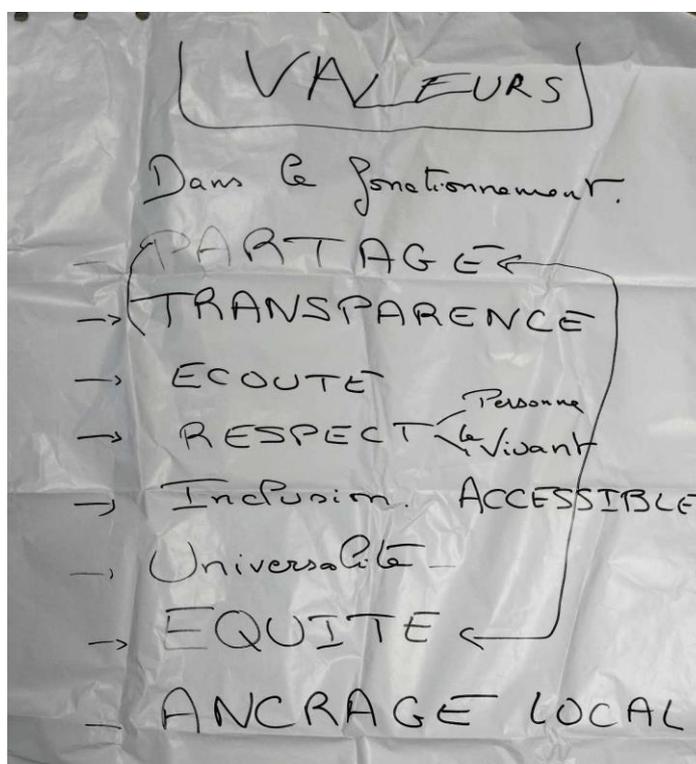
Pour les participant.es ce préambule doit intégrer toutes les dimensions des enjeux liés à la transition écologique et solidaire mais aussi leur adaptation locale au niveau de la commune. Le préambule doit intégrer ce qui est réalisable à l'échelle municipale.

Un point particulier sur les enjeux d'éducation et de communication doivent être intégrés dans ce préambule.

De plus il faut ajouter un objectif de transformation des politiques publiques pour qu'elles intègrent toutes la question écologique.

2^{NDE} PARTIE : VALEURS

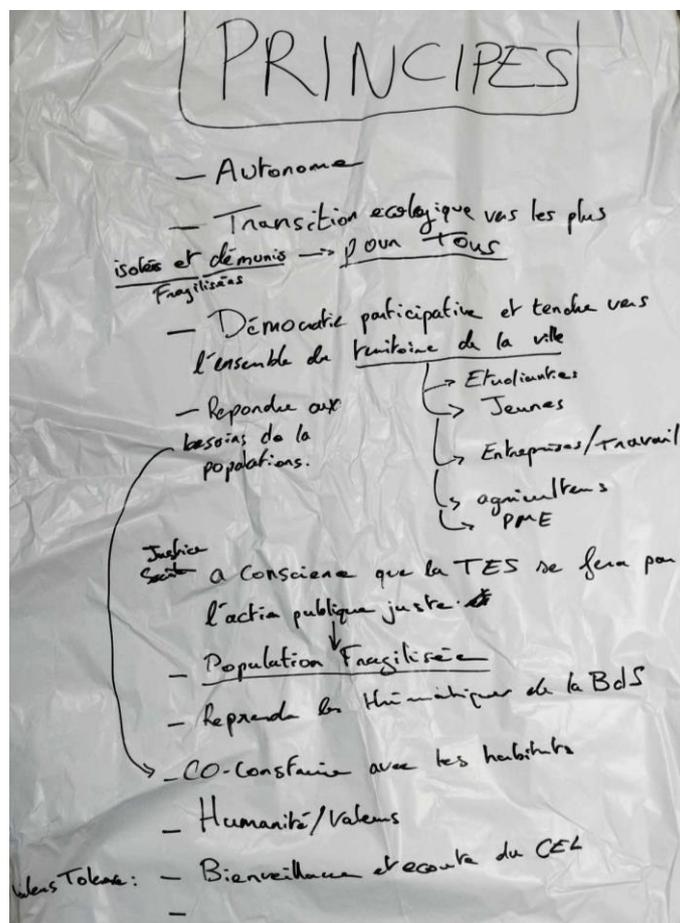
A partir du texte proposé par les membres du groupe Education Populaire, un travail sur la seconde partie portant sur les valeurs a été effectué par les participant.es. Le but était de proposer des valeurs, c'est-à-dire des idéaux auxquels se réfèrent les membres du CEL.



Parmi ces idéaux constitutifs du CEL et de son fonctionnement on retrouve le partage et l'équité aussi à comprendre sous la notion d'accessibilité. On retrouve également la transparence, l'écoute, le respect que ce soit à la fois des personnes et du vivant au sens large. L'inclusion, l'universalité et l'ancrage local. Il a également été mentionné dans les débats la nécessité de reprendre le cadre de confiance de la Boutique des Sciences incluant la souveraineté de chaque participant.e, la convivialité, la tolérance.

3EME PARTIE : PRINCIPES

A partir du texte proposé par les membres du groupe Education Populaire, un travail sur la troisième partie portant sur les principes a été effectué par les participant.es. Le but était de proposer des principes, c'est-à-dire les règles de conduite ou d'action du CEL qui sont en adéquations avec les valeurs.



Parmi ces principes ont retrouvé le besoin d'autonomie du CEL dans son fonctionnement et au sein de ces groupes il s'agit d'un principe à mettre en regard avec la valeur « souveraineté » évoqué plus tôt.

Un autre principe est que la transition écologique doit se faire vers plus isolés et démunis (ou fragilisés) sans jamais oublier qu'elle doit se faire pour tous. Il s'agit d'un principe à mettre en regard avec les valeurs d'inclusion, de partage ou d'équité.

Un principe proposé par les participant.es est celui de la démocratie participative comme moyen de mener l'action et d'apporter des réponses aux besoins des populations de l'ensemble du territoire de la ville en coconstruction et en oubliant aucune catégorie de personnes. Il s'agit d'un principe à mettre en regard avec les valeurs d'écoute, de coconstruction et d'ancrage territorial.

Un autre principe est celui de la justice sociale et écologique et de la conscience que la transition écologique et solidaire se fera à travers une action publique juste à destination de chacun.e. Il s'agit d'un principe à mettre en regard avec les valeurs d'universalité et d'équité.

Enfin un dernier principe est celui du fonctionnement du CEL qui doit agir dans la bienveillance, l'écoute et la coresponsabilité en regard des valeurs de tolérances et de convivialité.

3. | FINALISATION ET ECHANGES AUTOUR DES GROUPES THEMATIQUES

Le second temps de l'atelier a permis à l'équipe d'animation de reprendre les listes des familles thématiques et de s'assurer que chaque groupe avait au moins deux référents identifiés, que chaque personne participante au CEL était intégré à un des groupes thématiques (en annexe de ce compte rendu les listes des membres de chaque famille thématiques).

Enfin des échanges ont été organisés entre les agents des services en lien avec les groupes thématiques et les familles thématiques du CEL. Les membres du CEL ont pu interroger les agents sur les actions menées par la commune, connaître les grands événements et informations notables à venir en lien avec leur thématique, élaborer en collaboration avec les agents des pistes d'actions ou de questionnements.

Suite à ce travail prospectif les référents de chaque groupes ont pu effectuer une restitution en plénière des échanges afin de faire connaître à l'ensemble des participant.es la teneur des échanges et les liens à effectuer avec les autres groupes du CEL.

L'ensemble des échanges réalisés au sein des groupes sont ajoutés en annexe de ce compte rendu.



4. | CONCLUSION - POUR LA SUITE

Suite au travail réalisé sur la charte, une version finalisé sera proposé aux membres du CEL, après cela la phase de co-construction du dispositif sera achevée et viendra le temps de la mise en place concrète du Conseil.

Dans les prochaines semaines de nombreuses d'actions sont à venir sur les différentes thématiques du CEL (ville nature et nourricière, qualité de l'air, éducation populaire, semaine de l'alimentation) . Dans les prochains mois la première tenue du Conseil Ecologique Local aura lieu avec la mise au point d'un ordre du jour et de l'organisation de temps de restitutions des groupes sur chacune de leur thématiques.

ANNEXES – LISTES GROUPES THEMATIQUES

Nature / Biodiversité			
Struture	Nom	Mail	Tél
Conseil quartier Triolo	COGEZ Marie France	mariefrancecogez@yahoo.fr	06.24.99.43.27
Jardin de la maison des aînés	Betting Anne		03 20 67 04 24
Rucher école du Heron	LOUDIN Hervé	herveo10@numericable.fr	07 66 02 74 74
Rucher école du Heron	LEBORGNE Sarah	sarah-leborgne@hotmail.fr	
Conseil quartier Cousinerie	MARQUES Didier	d.marques.cm@gmail.com	07.50.47.87.52
Habitant	HERBER Amandine	herber.amandine@orange.fr	
Habitant	Patrice Leclercq	leclercq19@yahoo.fr	
Habitant	Elisabeth Dehouck	julien.pezzetta@qmail.com	
Habitant	Julien Pezzetta	julien.pezzetta@qmail.com	
Habitant	Colette Morice	colette.morice@wanadoo.fr	
APC	Claire Czajkowski	claire.czajkowski@apc.villeneuvedasq.fr	
	Johan Delepeleire	johan.delepeleire@gmail.com	
élu	PERLEIN Jean	jperlein@villeneuvedasq.fr	
élu	TISON Yohan	ytison@villeneuvedasq.fr	
CARL	Didier CAULIER	clubastrocari@gmail.com	
Eclaireurs de France	Marie-Noëlle Vuillerme	eedfulesverne@gmail.com	
Eclaireurs de France	Jérémie Jousse		
Habitant	CHIELENS Philippe	p.chielens@free.fr	
Centre social Flers Sart	LOISEAU Henri	loiseauhenri@free.fr	
Habitant Ascq	Gauthier VASSEUR	<a href="mailto:<gauthier.vasseur.bba@edhec.com>"><gauthier.vasseur.bba@edhec.com>	
Référents services mairie VA			
Service Espaces Verts VA		vbeerens@villeneuvedasq.fr	03.28.76.59.00

Education populaire

Struture	Nom	Mail	Tél
Club "connaitre et proteger la nature"	Amélie SANDERS	asander@orange.fr	03 20 05 32 26
Centre social Flert Sart	LAACHOURI Abdel	a.laachouri@gmail.com	06.15.11.74.30
MTNV	HARDUIN Olivier	coachv.expertise@outlook.fr	06.59.71.06.39
Conseil des aînés	Lézier Monique	monique.lezier@hotmail.fr	06.87.44.61.68
Conseil quartier Cousinerie	HABCHI Dominique	domhabchi@hotmail.com	06.60.27.22.62
Groupe Ensemble pour le Climat	THELLIER Philippe	phthellier@yahoo.fr	06 87 26 58 24
Citoyen	BACHDAOI Malik	adelb2608@gmail.com	07.52.75.49.65
Club "connaitre et proteger la nature"	Amélie SANDER	cpnlherondansleau@gmail.com	
Conseil de quartier de Flers Bourg-Prés- Château	Gérard LEVAL	glevel@orange.fr	
Habitante	Véronique BOURFE-RIVIERE	vbr@se-nourrir.fr	06 10 17 37 34
Habitante	Jennifer LOVATO	jenniferlovato@yahoo.fr	06 20 81 05 25
Habitant	David Scribot	scribotdavid@gmail.com	06 98 03 65 96
	Alla DENYSENKO		
OMJC	LIBER Laure	direction@omic-info.fr	
AFEV	STAVOT Charlotte	charlotte.stavot@gmail.com	
CS LARC ENSEMBLE		larcensemble@gmail.com	
CS Flers Sart	DUBEAU Ingrid	ingrid.dubeau@gmail.com	
CS Centre Ville	Delphine FRASZCZAK	direction.cscv@gmail.com	
Maison de quartier Jacques BREL	MICHEL July	jmichel@villeneuvedasq.fr	
Conseil des jeunes	Bastien AMEEUW	ameeuwbast@gmail.com	

Référents Ville de Villeneuve d'Ascq

Maison de quartier J BREL	July MICHEL	jmichel@villeneuvedasq.fr	03.20.43.20.60
Maison des Genêts	Farid LOUZANI	flouzani@villeneuvedasq.fr	03.20.91.81.74

Energie / Qualité de l'air

Struture	Nom	Mail	Tél
CQ Triolo cité Scientifique	GODART Maryse	marysegodart59@gmail.com	06.49.31.70.14
Groupe Ensemble pour le Climat	Bosquart André	a.bosquart@wanadoo.fr	03.20.33.13.62
Conseil quartier Chateau	Louis PEZE	louis.peze@gmail.com	673625411
Conseil quartier Flers Bourg	LEFEBVRE Thierry	th.lefebvre@hotmail.fr	
Habitant	Johan Delepeleire	johan.delepeleire@gmail.com	
	David Scribot	scribotdavid@gmail.com	06 98 03 65 96
CQ Triolo	Khalil LHAMIDI	khalil.lhamidi@univ-lille.fr	667167982
Services référents ville			
Service Promotion de la santé	Sylvie TOUZI	stouzi@villeneuve-dascq.fr	03.28.80.54.95
Service DD	Sylvain TOUZE	stouze@villeneuve-dascq.fr	03 20 43 19 50
Services des Fluides	David MATOS	dmatos@villeneuve-dascq.fr	03.20.43.50.41

Mobilités

Struture	Nom	Mail	Tél
Conseil de quartier HDV/PDB	Anne PRIEM	anne_priem@yahoo.fr	
Conseil quartier Chateau	Louis PEZE	louis_peze@gmail.com	673625411
Groupe Ensemble pour le Climat	ARISTIDOU Caroline	carolinearistidou@gmail.com	
CSCV	Camille PISSON	pissoncamille@cscv@gmail.com	06 25 80 86 95
Conseil des aînés	LEPRETRE Josiane	joan-59@orange.fr	
Habitant	Elisabeth Dehouck	julien_pezzetta@gmail.com	
Habitant	Julien Pezzetta	julien.pezzetta@gmail.com	
Centre social F Sart	Céline DELATTRE		
Centre social F Sart	DUBEAU Ingrid	ingrid dubeau < ingrid.dubeau@gmail.com >	
ADAV	DEVRED Frédéric	frederic.devred@droitauvelo.org	
ADAV	LOISEAU François	francois.loiseau@droitauvelo.org	
Services référents ville de villeneuve d'Ascq			
S Voirie	Alexandre CADET	acadet@villeneuvedascq.fr	03.28.76.59.00
S DD Mobilités	Vertrand VERDEBOUT	bverdebout@villeneuvedascq.fr	03.20.43.19.50

Terre Nourricière

Struture	Nom	Mail	Tél
Amap Villeneuve d'Ascq	REGULSKI Claudine	cregulski@villeneuveascq.fr	
APC	DEBRABANDER Marion	Woops--@hotmail.fr	659524299
APC	OSSELIN Yvan	yvan.osselin@free.fr	
Graine de Bonsens	Beseme Igor	grainesdebonsens@gmail.com	
Ferme des Hauts Jardins	TRACHET Hugues	fermedeshautsjardins@gmail.com	
Jardin de Cocagne	Amandine VAN MULLEM	avanmullem@alefpa.fr	
Jardin de Cocagne	COUROUBLE Jérémy	jcourouble@alefpa.fr	
Jardin de Cocagne	Jean Louis Poillon	jlpoillion@alefpa.fr	
Association des jardiniers de villeneuve d'ascq	DELPORTE Michel	jardiniers_ascq@wanadoo.fr	
Saprophytes	Robin LALOY	rlaloy@les-saprophytes.org	
Habitante	DELAVAL Bernadette	b.delaval@wanadoo.fr	06 09 92 66 78
CS Cocteau	Gisèle LEFEBVRE	glefebvre8@gmail.com	
Conseil quartier Cousinerie	MARQUES Didier	d.marques.cm@gmail.com	07.50.47.87.52
OFFICE DE TOURISME DE VILLENEUVE D'ASCQ	FRAIZY Daniel	danielfraizy@gmail.com	
Stagiaire Terre nourricière au S DD	Alban Gathelier	alban.gathelier.etu@univ-lille.fr	

Services référents Ville

Développement économique	Hélène GRIMBLLOT	hgrimblot@villeneuveascq.fr	
Stratégie urbaine	Sébastien LANCLU	slanclu@villeneuveascq.fr	

Zéro déchet

Struture	Nom	Mail	Tél
Don du sang	Hervé GAMMELIN	dondusang59650@gmail.com	
CQ Cousinnerie	Laurent LEGUY	lrt.leguy59@gmail.com	06.61.33.48.04
Conseil des jeunes	Naël COPPIN	nael.coppin@laposte.net	
Maison de la Jeunesse	ATAMANIUK Béata	BAtamaniuk@villeneuedascq.fr	
CQ Haute Borne	Simplot Marie Domonique	md.simplot@laposte.net	
APC	Claire Czajkowski	claire.czajkowski@apcvilleneuve-dascq.fr	
APC	HENNION Isabelle	isahennion@gmail.com	
	Lucas Leman	llijb1308@gmail.com	
	Cécile GABRIAC	cecile.gabriac@wanadoo.fr	
OMS	Saint Pol Maryline	Marilyn.saint.pol@gmail.com	
OMS		direction@omsvdascq.fr	
Défi ZD	MILLET Christelle	christelle.millet@polytech-lille.fr	663421169
S DD	Sylvain TOUZE	stouze@villeneuedascq.fr	
S Propreté	Farid RACELMA	fracelma@villeneuedascq.fr	

ANNEXES – Comptes rendus des échanges avec les services par groupes

CR du groupe Biodiversité

CEL

- Faire un état des lieux de la ville en matière de biodiversité et identifier les zones impactées.

- Que peut-on faire pour plus de biodiversité dans la ville?

Plantation d'arbres chez les particuliers avec plusieurs essences d'arbre.

Inciter à faire des fossés aménagés (ou noues). Poser des nichoirs à oiseaux et insectes dans les espaces publics. Utiliser les vieux arbres morts pour l'utiliser en nichoirs.

Pollution lumineuse à réduire (la trame noire)

Creuser des mares Favoriser les plantes mellifères (appréciées des abeilles)

Développer la trame verte, bleu, noire, brune et blanche (sonore)

Surélever les clôtures pour les hérissons. Inviter les habitants prioritaires avec jardin à laisser un coin sauvage à végétaliser son jardin, à jardiner en accord avec les petites bêtes

Protéger les écosystèmes existants. Végétaliser les bâtiments en rénovation de la ville ou des entreprises. Mettre l'accent sur l'action des privés. Arborer les cours d'écoles, les parkings, les abords de route. Parking à désimpermeabiliser.

Augmenter le nombre de zones de biodiversité Soutenir les agriculteurs qui réinventent leur façons de faire Aides de la municipalité pour végétaliser les jardins

Bourses aux plantes Trocs de plans Fournir graines et plantes aux habitants

Mettre plus d'affichages mentionnant les différentes espèces et expliquant l'impact dans les parcs de la ville Accueillir des collections d'espèces..

Développer les tas de branchages

Comment faire pour que la commune puisse flécher les sociétés vers des actions de compensation de biodiversité?

- Comment faire connaître?

- Comment faire connaître?

Avoir une vitrine régulièrement dans la Tribune. Communiquer sur les aménagements des combles.

Diffuser sur des visites des jardins partagés

Journée de plantation avec les habitants avec des formations et guider sur les essences.

Panneaux publicitaires de la Ville Panneaux explicatifs et incitatifs aux abords des zones de biodiversité. Mettre au programme la biodiversité au forum des sciences.

Travailler avec des partenaires ou faire des événements, relayer sur l'implication de la ville où la Tribune. La fresque de la biodiversité à renouveler régulièrement.

Travailler avec l'entreprise Semae, Faire intervenir des personnes qualifiées comme Semae dans les écoles Support de communication et reportage sur les réseaux sur des métiers autour de la biodiversité - ville nourricière...

Faire aimer la biodiversité et donc pousser les gens à la préserver.

Reconnecter les gens à la nature. Projet avec les écoles. Faciliter l'école en extérieur.

Conférence à thème.

Favoriser la visite des jardins privés lors de la fête des voisins par exemple. Des visites conseils !

- Sur quoi souhaite-t-on se former?

Travailler avec la fac (étudiants, scientifiques, agriculteurs, apiculteurs, professionnels, ...)

Après un état des lieux de ce qui se fait dans la ville, quels sont les objectifs des prochaines années?

Y a-t-il eu des recensements ? 1 arbre coupé= 3 arbres plantés à VA. Retour d'expérience sur ce qui a déjà été fait à VA.

Que faire des EEE?

Infos de ce qui se fait ailleurs.

Quel sont les menaces sur la biodiversité?

Les zones impactées?

Les conséquences ?

"Plantons le décor" propose des plantations à prix réduit. Donne des greffons de fruitiers gratuitement

.

Diagnostic faune Flore Habitat

Connaitre les zones ville et les zones MEL dans la commune.

Que peuvent faire les gens en appartement ?

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

Compte rendu réunion CEL VdA (16/02) : Atelier "Nourricier"

Note d'Alban Gathelier Stagiaire Service Développement Durable VdA

La réunion commence par un premier débat : Pourquoi avoir choisi l'angle du consommateur ? Quel angle aborder sur la question des circuits courts BIO ? Consommateur (DEMANDE) ou Producteur (OFFRE) ?

- "Au départ, on se concentrait sur : il faut produire local pour consommer local. Finalement, on a réduit cela à "consommer" local."
- Doit-on se focaliser sur la production ou la consommation ?
- C'est bien de travailler sur l'offre, mais si on veut développer cela, il faut des clients, donc travailler sur le consommateur, qu'il sache ce qui se fait dans le secteur.
- Référencer les producteurs.
- Le rôle du CEL là-dedans ? Communication, sensibilisation, mise en réseau ?
- Concrètement, si on développe la production locale, comment s'assurer qu'ils auront des débouchés, que les circuits seront efficaces ?
- Si on est efficace et qu'il n'y a finalement pas assez de produits, que fait-on ?

L'approche par la demande (uniquement) interroge. Les réflexions sur l'offre ne sont pas à écarter selon le groupe. => La question des capacités (OFFRE) à produire du Bio ressort souvent.

- Serait-il possible de nourrir tous les Villeneuvois avec les terres de la collectivité ?
- ! Ne pas confondre maraîchage et grande culture : ça n'utilise pas le même espace, on ne va pas tous manger des légumes, il faut du pain, des pommes de terre, etc. Partir du panier moyen. Élevage, bonne pratique.
- Sur l'échelle de la MEL ? Capable de nourrir toute la MEL avec le territoire ? ! Aux chiffres.
- Question du modèle qu'on choisit, les rendements ? Ne sont pas du tout les mêmes. Au-delà de la question de la surface, quelle agriculture fait-on ?
- Jardin de Cocagne : 4,5 ha, et 550 paniers (pas uniquement en production, aussi complété par NeuraBio pour compléter la gamme. NeuraBio = Local ? Oui ? Peut-on l'intégrer ?
- Est-ce qu'on a des données sur les capacités de production ? De transformation ? De logistique ?
- Question de la capacité ? Combien les producteurs de la commune peuvent-ils produire en une semaine par exemple ?
- Est-ce que ce qui existe est suffisant pour répondre à la demande si jamais on communique bien ? Non, mais ce n'est pas grave, ça se développera ensuite, de toute façon, on voit que la collectivité a déjà des projets d'acheter des terres pour y mettre des agriculteurs, donc ça viendra. Il faut travailler des deux côtés.
- S'il y a trop de demande ? Est-ce qu'on réserve aux habitants de VdA ? Non, ce n'est pas l'objet des jardins de Cocagne. L'idée, c'est de mettre la lumière sur les circuits courts et le bio.

Dans quel espace se base-t-on ? Le local, l'hyperlocal, VdA, la MEL, la Belgique ?

- Qu'est-ce qui est local ? Extra-local, fournir sur VdA uniquement ? Jusqu'où va-t-on ? Belgique ? Se fournir uniquement avec ce qui est fait à VdA ?
- "Eux, ils traitent beaucoup !"
- "Ça dépend de quelle agri."

- Sur VdA, déjà beaucoup de types d'agriculture.
- Sur quelle aire de réflexion se concentrer, sur l'échelle du stage VdA, c'est déjà bien ? Puis, il faut savoir qu'au niveau de la MEL, il y a déjà un PAT. Et le CEL ne pourra pas avoir un impact direct sur le PAT de la MEL.
- Y a-t-il un PAT à VdA ?
- Non, c'est au niveau de l'interco que cela se fait, en tant que commune VdA ne peut pas faire cette politique publique, c'est à l'échelon supérieur que ça se fait (MEL).
- Ce n'est pas parce que ce n'est pas à VdA de faire ça que l'on ne peut rien faire. L'idée est de l'approfondir justement. Trouver une cohérence avec le PAT de la MEL.
- Si on n'est pas d'accord avec ce programme ? On peut dévier un peu et trouver quelque chose qui nous va bien ? Oui, aller plus loin ? Le PAT de la MEL, c'est stratégique mais très peu concret.
- Le Douaisis a un PAT interco mais après chaque commune a son truc.
- Nous, on veut du bio et du local ? Le local peut s'étendre en dehors de VdA, on ne peut pas tout produire ici.

S'entendre sur ce que l'on veut favoriser dans les circuits courts ? : Le local, l'hyperlocal, VdA, la MEL, la Belgique, le bio.

- Quels critères veut-on promouvoir et favoriser ? : Local et Bio.

À propos des consommateurs (DEMANDE) d'aliments BIO de VdA

- La question du profil des consommateurs ainsi que leur motivation aux dépenses alimentaires interroge
- Comment acculturer les habitants sur ce qui est près de chez eux, comment se fournir ?
- Quelle est la demande de Bio, voir ce qui la freine, le prix ? La disponibilité ? Rôle des pouvoirs publics ? Promouvoir le Bio.
- À VdA, est-ce qu'on a 20% de bio dans les cantines ? Ça serait peut-être un premier enjeu à trouver pour trouver de la demande (loi EGALIM).
- Comment les gens font-ils pour s'alimenter ? Est-ce qu'ils vont au moins cher ? La qualité ? Proximité ? Quelles sont les motivations des dépenses alimentaires. Ça serait intéressant de voir ça sur le territoire ? Faire une enquête socio là-dessus.
- Les jardins de Cocagne ont du mal à trouver des clients et puis les garder (adhérents).
- Est-ce une difficulté de les attirer ou de les garder ? Aller chercher un panier une fois par semaine à un prix donné sans savoir ce qu'il y a dedans, c'est une contrainte. C'est déjà une démarche militante.
- Crainte : communication efficace qui ramène du monde mais offre insuffisante.

Difficultés opérationnelles

- Il y a de vraies difficultés opérationnelles, les cantines ont besoin de grosses quantités, programmées, régulières. Pour un maraîcher, ce n'est pas évident d'avoir cette régularité-là.
- Mais aussi la question de la livraison. Là où, par exemple, la ville pourrait mettre en place de la livraison ? Les Jardins de Cocagne ont des bras.
- Il n'y a pas que la production, il faut voir comment mettre en place la livraison, mutualisation de la livraison.

- Certains collèges ont leur propre cantine, pour leurs propres élèves et cela permet une certaine souplesse par rapport à la cuisine centrale parce que c'est plus réduit, peuvent avoir des contrats avec des producteurs locaux.
- Il faut une interface entre le producteur et le consommateur : cette rencontre-là n'est pas facile à faire au quotidien.

Rôle du CEL ?

- Est-ce que c'est au CEL de faire cela ? Le référencement peut être fait par les différents services de la collectivité. Maintenant le rôle du CEL est d'utiliser cette liste, quel outil utiliser pour la diffusion.
- Référencer sur ce qui se fait en matière de communication.
- Communiquer sur le sujet du prix ? "Le bio ce n'est pas pour moi."

Qu'est-ce qui est déjà fait en matière de circuit court ?

- La commune travaille déjà sur les circuits courts ? Nous, on est là pour impulser l'action publique. Mais eux travaillent que sur l'angle des producteurs et leurs besoins. Thématique transformation, trouver un outil de transformation, la bonne échelle géographique. Trouver l'équilibre économique. Quel portage ?
- Carnet des producteurs de la MEL (outil intéressant).
- Refaire cet outil, au niveau micro de VdA.
- Le marché producteur de Wambrechies "Talents de Fermes" : marche bien.

Divers

- Idée : une régie agricole publique.
 - La ville rachète des terres agricoles (10 ha) qu'en faire ? Quelle production ? Comment cela pourrait-il être utile pour favoriser les CC (circuit courts) ?
 - Communiquer avec les producteurs, les habitants et la collectivité.
 - Avant de se poser la question comment produire, trouver comment mettre la lumière sur les producteurs.
 - Poitiers ; mise en place d'une régie agri pub.
 - On pourrait imaginer un magasin de producteurs.
 - Il y a du travail qui est en train de se faire : avec les jardins et la ferme du recueil et la serre des près (?) sur une répartition (?) alimentaire à destination du personnel de la municipalité, sous forme de panier et de détail, cela veut dire qu'il y a une interface qui est en train de se créer pour que les 4 producteurs puissent bosser ensemble et fournir ce qu'il faut.
 - Qu'est-ce qui appartient à VdA, qui sont les agriculteurs qui sont dessus ? Où en sont-ils dans le contrat ? Les BRE ? Le Bio n'est pas forcément au centre des BRE mais c'est déjà ça.
-

CR Gdt Mobilité, en plénière CEL le 16/02/2024

Salariés ville présents :

- Alexandre CADET, Chef de service voirie
- Bertrand VERDEBOUT, Service Dev Durable, chargé de mission Mobilité/Vélo

Membre GdT présents :

- Anne PRIEM, Louis PEZE, Caroline ARISTIDOU, Camille PISSON, Josiane LEPRETRE, Ingrid DUBEAU, Frédéric DEVRED

Compte rendu des échanges, à la Prévert :

- **PMR** : Situation du handicap (exemple d'une personne mal voyante qui circule avec un tricycle et se retrouve vite bloquée...)
- **Stationnement** : Beaucoup de logements collectifs avec problématique de stationnement vélo (inexistant ou mal dimensionné / adapté), idem pour les poussettes, cabas ou autres cadies
- **Cartographie** : itinéraires, temps, niveau d'équipement
 - Volonté déjà identifié par la ville, avec notamment un SIG dans les cartons (Système d'Information Géographique)
 - Carte "vivante" à co-construire
 - Vivante de part les travaux en cours et à venir (Alexandre C. nous dit être bien placé pour être en veille sur ce sujet)
 - Pourrait être menée par petite briques, en s'appuyant sur toutes les bonnes volontés (prévoir des maraudes collectives en marchant, à vélo, etc. ?) ; déjà des initiatives dans certains Conseils de Quartiers (exemple Bourg-Prés-Château)
- **Education** :
 - vélo école idée intéressante
 - accessibilité des écoles, apaisées : à pied, à vélo
 - rue scolaire
- **Mobilité des personnes âgées** (bassin de population important, selon les quartiers)
- **Education populaire** : Sensibilisation des riverains (exemple stationnement d'automobiles sur les trottoirs piétons)
- **Transports en commun** : itinéraires pas toujours pertinents ou efficaces (exemple entre **45 et 60 min** pour traverser la ville... versus 15 min en voiture)
- **Travail sur les commerces à mener** :
 - Inventorier, sensibiliser (pourquoi pas en leur offrant une plaquette de solutions adaptées à déployées pour promouvoir les mobilités douces) ; être proactif et éviter les fausses bonnes idées (type "pince roues" pour les vélos)
 - A noter l'opération "Mes courses à vélo" qui œuvre en partie en ce sens

Synthèse à chaud : travailler sur une cartographie, qui pourrait être vivante et enrichie (et commune à d'autres GdT comme terres nourricières), type "**super carte de la vivabilité à Villeneuve d'Ascq**". Un objectif ambitieux mais qui peut se construire par petites briques, en récoltant par exemple des données, photographies, en ciblant des populations, des infrastructures ou commerces, etc.

CR des échanges généraux des autres groupes :

Educ pop

- réflexion sur la mise en place d'actions sur un quartier test (? Flers Sart)
- fresque du Climat

ZD

Brainstorming sur les manifestations où développer le zéro déchet

Développer le recours à l'achat en vrac

Tri des biodéchets

Information et éducation

Ambassadeurs auprès des centres sociaux et bailleurs

Cartographie des points de dépôts d'objets à recycler

Mobilités

Réfléchir aux alternatives à la voiture individuelle (sans s'y opposer)

Cartographier itinéraires sur les différents modes de transports (avec information sur le temps de trajet)

Identification des commerces équipés en arceaux vélos

Transposer les données en SIG

L'idée est de promouvoir la politique des petits pas

Energie

J'ai noté sur les points abordés vendredi la volonté de creuser la piste d'actions collectives sur l'isolation, le besoin d'information sur ce que fait la ville en matière d'économie d'énergie, énergie renouvelable, travail avec les usagers...L'axe qualité de l'air n'a pas été développé mais un travail est envisagé avec une chercheuse de la Faculté.